



Contrat d'objectifs

Collège Justin CATAYÉE

Rectorat de la Guyane

Année scolaire 20 15/ 20 16

académie
Guyane

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Article 2 :

Classement de l'académie en éducation prioritaire renforcée

Le contrat d'objectifs s'inscrit dans le contexte marqué du classement de l'académie de la Guyane en éducation prioritaire renforcée, qui exige la mise en œuvre soutenue d'actions pédagogiques et éducatives au plus près des besoins des élèves. Les objectifs du contrat sont donc établis en cohérence avec les orientations du projet académique et la politique fondée de l'éducation prioritaire. Ils s'articulent avec ceux du projet d'établissement et du projet de réseau. Les actions en faveur de la maîtrise de la langue française y sont obligatoirement priorisées.

Article 3 : Mobilisation des moyens

Les responsables de l'établissement s'engagent sur une période de quatre ans à la réalisation des objectifs mentionnés en tête de chapitre, en mobilisant les moyens horaires, les ressources humaines, les délégations financières et les capacités de formation octroyées. Les autorités académiques accompagnent la réalisation de ces objectifs qui devront être mis en œuvre dans le cadre de la dotation globale attribuée. Le projet d'établissement et le projet de réseau seront annexés au présent contrat.

Article 4 : Evaluation et régulation de l'action

Tout au long des quatre années de mise en œuvre, l'efficacité de l'ensemble du dispositif, les résultats obtenus au regard des objectifs retenus, la pertinence des actions identifiées feront l'objet d'une évaluation annuelle et d'un examen en conseil pédagogique.

La proposition de révision des actions et des objectifs retenus sera soumise au conseil d'administration de l'établissement avec transmission aux autorités académiques.

Dans tous les cas, un bilan annuel des actions menées sera réalisé au regard des indicateurs retenus. Il sera présenté lors du premier conseil d'administration de l'année scolaire et transmis aux autorités académiques.

Le présent contrat est conclu pour une durée de trois ans, s'achevant au 30 juin 2018. Il prend effet à compter de sa date de signature. Le cas échéant, il pourra faire l'objet d'un avenant.


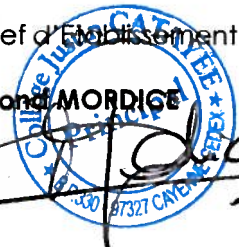
Fait à Cayenne le,


Le Recteur
De l'Académie de Guyane

Youssoufi TOURE

Le Chef d'Etablissement

Raymond MORDIGE


The stamp is circular with a blue border. The text inside the border reads 'Académie de Guyane' at the top and 'CAYENNE' at the bottom. In the center, there is a smaller circle containing the text 'Collège Inter-Communal' and '17321 CAYENNE'.

compétences ✚ Mise en place de PPRE passerelle plutôt que le redoublement ✚ Ecole Ouverte aux parents ✚ Mallette des parents ✚ Mise en place d'un dispositif de préparation au DNB en fin d'année scolaire		8.3 %	10 %	12 %	15 %
	Taux d'accès à la 2 nd e GT				

- **Axe enseignants** : organisation des 108 h 1^{er} degré en REP (2014) – temps de concertation réservé le jeudi après-midi en REP+ (2015-2017)

3 Rencontres inter degré sur site sur temps travaux en équipe pédagogique (6 h)

Stages sur site sur temps formation pédagogique

Stage REP+ : mise en place de FIL

Commission de liaison

- **Axe parents :**

Réunion parents classe de CM2 avec l'équipe de direction du collège (explication pré-inscription/diaporama/ plaquette collège/livret d'accueil des parents)

Réunion parents classes de CM2 / Professeurs écoles/collège

Réunion parents au collège

Atelier débat parents CM2/6^{ème} (Malette des parents)

<p>politique éducative de la ville de Cayenne</p> <p>Participation des parents aux «moments forts» : (de l'organisation à l'événement) de l'école / collège</p> <p>- Suivi personnalisé des élèves absentéistes avec des rendez-vous périodiques entre l'élève, son responsable légal et la vie scolaire pour évaluer les progrès, fiche de suivi</p>	représentants des parents d'élèves				
	Taux de parents aux conseils d'école/conseil d'administration	80 %	85 %	90 %	95 %
	Taux de fréquentation parents réunions de classes/rencontres parents/professeurs	30 %	40 %	50 %	60 %
	Taux d'élèves/parents pris en charge par le PRE	4 %	15 %	30 %	35 %

Carte de la Guyane



Contrat d'objectifs 2015 – 2018 Collège Justin CATAYEE

Objectif n°3 :

Renforcer la liaison avec les familles et tisser des liens solides avec les partenaires.

Diagnostic partagé	Axes de progrès				
<p>Points forts :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Des parents qui répondent aux sollicitations de l'établissement. ➤ Bonne participation des parents lors des rencontres parents/professeurs. ➤ Absence de phénomène de violence intra-muros ni de comportement déviant. ➤ Forte adhésion aux us et aux coutumes de l'EPLE. ➤ Valeur ajoutée de l'image de l'établissement dans son environnement immédiat <p>Points faibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les parents suivent peu le travail de leurs enfants. ➤ La paupérisation des familles s'accroît. ➤ Les coordonnées des parents sont peu fiables. ➤ 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Inciter les familles à fréquenter l'espace parent existant au sein de l'établissement. ➤ Organisation d'une manifestation d'ouverture culturelle impliquant les différentes communautés fréquentant l'EPLE. ➤ Remise d'un prix récompensant les élèves ayant manifesté les meilleurs progrès dans le comportement au sein de l'établissement. ➤ Promotion de l'image du collège par la diffusion d'un support vidéo réalisé par la classe cinéma. <ul style="list-style-type: none"> ➤ Incitation des parents à fréquenter l'école des parents. ➤ Vulgariser l'action « Mallette des parents » ➤ Fidéliser les parents du réseau dès l'école maternelle et les conscientiser sur les enjeux de l'école. 				
Actions	Evaluation				
	Indicateurs retenus (Taux de...)	Performance			
		2014 -2015	2015 -2016	2016 -2017	2017 -2018
<p><u>Axe parents</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer l'école des parents : ateliers parentalité, mallette des parents - Former les parents à l'accompagnement à la scolarité : ateliers parents/enfants sur dispositif A. Educatif - Rencontres avec les parents septembre - Commission éducative avant le Conseil de discipline - Rencontres par équipe pédagogique (PP+collègues, minimum 2) pour tous les niveaux de classe - Collaboration avec les partenaires extérieurs pour renforcer le lien élève - parent- école/collège (PRE : 	Taux d'absentéisme collège	9.1 %	8 %	7 %	5 %
	Nombre de formations « accompagnement à la scolarité » Ecole des parents – Mallette des parents	10	15	20	25
	Taux de participation aux élections des	23 %	15 %	30 %	50 %

Contrat d'objectifs 2015 – 2018 Collège Justin CATAYEE

Objectif n°2 :

Développer la persévérance scolaire en assurant la continuité des apprentissages pour chaque cycle.

Diagnostic partagé	Axes de progrès				
<p>Points forts :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Existence d'un projet de vie scolaire axé sur le développement de l'élève. ➤ Un CDI accueillant et convivial qui favorise l'élève dans son implication au sein du collège. ➤ Une bonne maîtrise de l'outil de communication avec les familles ➤ Un pôle social et médical très performant qui contribue à l'épanouissement de l'élève. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Une bonne connaissance des pratiques pédagogiques et éducatives pour l'ensemble de la communauté éducative du collège. ➤ Maintien du dispositif « espace relais ». ➤ Responsabilisation des élèves dans l'utilisation des différents locaux tels que le CDI, le Foyer ou les salles d'étude. ➤ Harmonisation du le temps de concertation afin que les équipes mettent tout en œuvre pour favoriser la réussite des élèves confiés. ➤ Poursuite de la transmission des valeurs de la République à travers des projets sur les grands évènements de l'histoire de la France. 				
<p>Points faibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Trop d'élèves arrivent au collège avec le travail non fait à la maison. ➤ Les échanges de pratique avec le 1^{er} et le 2nd degré ne sont pas suffisants. ➤ Les équipes pédagogiques ne se concertent pas suffisamment afin de valoriser les acquis de leurs élèves. 					
Actions	Evaluation				
	Indicateurs retenus (Taux de...)	Performance			
		2014 - 2015	2015 - 2016	2016 - 2017	2017 - 2018
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Axe élèves : Rencontre des élèves de 6^{ème} par les élèves de CM2 3 rencontres inter degré au collège : défi lecture/projet conte/rallye Maths/concours Internet Visite du collège (parents invités) 	Nombre de rencontres CM2/6 ^{ème}	3	3	3	3
	Nombre de rencontres/concertation/collaboration	3	3	4	4
	Nombre de rencontres/formation	3	3	4	4
	Nombre commission de liaison	3	3	4	4
	Nombre de PPRE transmis en 6 ^{ème}	10	20	20	20
	Nombre de livrets d'évaluation transmis	14	18	30	40
	Nombre de réunions collège et parents CM2	3	3	3	3

Contrat d'objectifs 2015 – 2018

Collège Justin CATAYEE

Objectif n°1 :

Assurer à tous les élèves l'acquisition des compétences fondamentales de la maîtrise du français oral et écrit

Diagnostic partagé	Axes de progrès				
<p>Points forts :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Présence d'un professeur affecté au dispositif UPE2A au sein de l'équipe de lettres. ➤ Une classe d'UPE2A-NSA qui favorise l'intégration des élèves. ➤ 2 professeurs d'ULIS qui interviennent sur du temps dégagé avec pour mission l'apprentissage de la langue française. ➤ Un collège qui développe des outils innovants pour l'acquisition des compétences (tel que les classes CINEMA, le castelet) <p>Points faibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les autres membres des équipes pédagogiques sont peu formés dans la pédagogie pour des élèves en difficulté par la langue française. ➤ La détection et la prise en charge des élèves arrivant du primaire en difficulté n'est pas efficace. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Maintien du dispositif animé par le professeur d'UPE2A et voir pour une augmentation de son volume horaire. ➤ Renforcer davantage les missions des professeurs dans le parcours de l'élève lors de l'accompagnement personnalisé et l'accompagnement continu. ➤ Favoriser la mise en place de FIL à l'attention des professeurs désireux de se « parfaire » dans la pédagogie de la maîtrise de la langue. ➤ Développer l'outil internet. ➤ L'amélioration de la connexion école /collège à travers les différentes liaisons existantes (commission inter-degré, comité de pilotage, conseil école/collège.....) 				
Actions	Evaluation				
	Indicateurs retenus (Taux de...)	Performance			
		2014	2015	2016	2017
		-	-	-	-
		2015	2016	2017	2018
<p>Mise en cohérence optimale des moyens REP+ :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ <u>Implication des assistants pédagogiques afin de diversifier les dispositifs d'aide et de soutien :</u> Co-intervention/décloisonnement/ateliers de français /groupes de compétences/ Classes spécifiques Périodes trimestrielles de remise à niveau (classes éclatées en groupes de besoins) en Français et Maths ✚ <u>Accompagnement personnalisé sixième :</u> Méthodologie, soutien en mathématiques ✚ <u>Accompagnement éducatif :</u> aide aux devoirs Français/Maths paliers 2 - 3, activités sportives (taekwondo, badminton...), activité musicale (tambour...)/Collège. ✚ <u>Stages de remise à niveau au premier degré :</u> en Français et Maths ✚ <u>Mise en place de projets communs pour valider les compétences du socle:</u> Rallye maths/ journal scolaire/ site internet du collège / projet conte/ Info ✚ <u>Utilisation du livret de compétences</u> et du livret d'évaluation du socle commun de connaissances et 	<p>Taux de réussite évaluations CE1 (Français/Maths)</p> <p>Taux de réussite évaluations CM2 (Français/Maths)</p> <p>Taux de réussite au palier 2 (CM2) du socle</p> <p>Taux de redoublement global en classe de 3^{ème}</p> <p>Parcours 6^{ème}/3^{ème} en 4 ans</p> <p>Taux de réussite au palier 3 (3^{ème})</p> <p>Taux de réussite au DNB (dont mentions B et TB)</p>	41%	45 %	50 %	55 %
		32 %	40 %	45 %	50 %
		23 %	30 %	40 %	45 %
		1.6 %	1 %	0.5 %	0.3 %
		81 %	85 %	90 %	95 %
		92 %	95 %	98 %	100 %
		80 %	85 %	90 %	95 %

Contrat d'objectifs

entre

L'Académie de GUYANE, représentée par monsieur Youssoufi TOURE, Recteur d'académie, Chancelier de l'université et Directeur Académique des Services de l'Education Nationale

et

Le collège Justin CATAYEE, représenté par Monsieur Raymond MORDICE, Chef d'établissement.

Article 1 : Cadre

Le contrat d'objectifs s'inscrit dans le cadre défini par la Loi n° 2005 - 380 du 23 avril 2005 d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école.

« Le conseil d'administration se prononce sur le contrat d'objectifs conclu entre l'établissement et l'autorité académique ».

Il se fonde sur le décret n°2005-1145 du 09 septembre 2005 ; article 2.2 :

« Le contrat d'objectifs conclu avec l'autorité académique définit les objectifs à atteindre par l'établissement pour satisfaire aux orientations nationales et académiques et mentionne les Indicateurs qui permettront d'apprécier la réalisation de ces objectifs ».

Et sur la circulaire n° 2005-156 du 30 septembre 2005

« Dans chaque établissement, doit être établi un projet de contrat d'objectifs. En cohérence avec le projet d'établissement, et sur la base des orientations fixées aux niveaux national et académique, il définit des objectifs à atteindre à une échéance pluriannuelle (de 3 à 5 ans) sous forme d'un programme d'actions ».